

LES MESURES

Le Mexique utilise le système international. Les importateurs exigeront en règle générale que l'étiquetage soit fait en système métrique. Le double étiquetage est acceptable.

Le voltage est le même au Mexique qu'au Canada. L'alimentation électrique se fait en 60 cycles, avec un voltage normal de 110, 200 et 440 volts et une fréquence de 60 MHz. Les courants triphasés et monophasés de 230 volts sont également disponibles. La norme dans tout le Mexique est le courant de 60 cycles, 115/120 volts, y compris pour la machinerie industrielle. L'alimentation pour les sites industriels se fait en général en 440 volts, courant triphasé de 60 cycles.

L'altitude élevée de certaines grandes usines peut imposer des modifications à certains processus industriels, à la machinerie et aux techniques d'emballage. C'est ainsi que les produits de boulangerie auront un comportement sensiblement différent quand ils sont cuits en altitude et il faut ajuster les fours en conséquence.

L'ÉTIQUETAGE

Tous les produits de consommation doivent porter une étiquette en espagnol quand ils rentrent au Mexique. Cette étiquette doit respecter plusieurs règles très précises sur le contenu. La plupart des biens d'équipement sont dispensés de l'application de ces règlements. Les exportateurs devront vérifier les exigences en matière d'étiquetage auprès de leurs clients avant que les marchandises ne quittent le Canada.